

# Site Natura 2000

## « Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay »

---

*Rapport annuel sur l'animation « marais »  
Période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023*



## Préambule

Une convention de prestation de services a été signée entre le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération et le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, afin que ce dernier réalise l'animation de la partie « marais » du site Natura 2000 FR5200655 « Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay », durant la période du 1<sup>er</sup> février 2022 au 31 décembre 2023.

Dans le cadre de cette convention (article 6), un rapport annuel technique et financier sur la mission d'animation doit être rédigé par le Syndicat Mixte.

Le présent rapport présente donc les différentes missions d'animation réalisées par le Syndicat Mixte du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

L'animation a été réalisée au sein du Syndicat Mixte par :

- M. Dorian LOYER, adjoint technique territorial (agent technique polyvalent), du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2023,
- M. Ludovic PRIOU, technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe (technicien de rivière et marais principal), du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2023
- M. Pierre TRAVERT, adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe (agent de marais), du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

## 1. Action 1 : Mise en œuvre de la contractualisation (volet non agricole) : animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Différentes actions sont menées sur le marais du Jaunay et du Gué-Gorand dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Vie et Jaunay.

Un nouveau programme d'actions a été défini dans le cadre du Contrat Territorial Eau Vie Jaunay 2022-2024, en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Département de la Vendée et la Région des Pays de la Loire.

Concernant les espèces envahissantes animales et végétales, la stratégie d'intervention doit être définie dans le cadre de plans de gestion spécifiques construits à l'échelle du bassin versant de la Vie et du Jaunay (cours d'eau et marais) et s'appuyer sur des actions curatives, de la sensibilisation, l'amélioration des connaissances et la restauration des milieux aquatiques.

L'animation Natura 2000 a consisté à participer à une réunion de travail sur cette thématique.

*Tableau 1 : Mise en œuvre de la contractualisation (volet non agricole) - Registre des heures effectuées par les agents.*

	Durée en jours
<b>Mise en œuvre de la contractualisation (volet non agricole)</b>	
Pierre TRAVERT 09/02/2023 Réunion plan de gestion des plantes envahissantes	0.25
<b>Total général</b>	<b>0.25</b>

## 2. Action 2 : Mise en œuvre de la contractualisation (volet agricole)

Suite à l'appel à candidature de la Région des Pays de la Loire concernant les projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC), le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, en tant que structure porteuse du SAGE, et la Chambre d'agriculture Pays de la Loire ont déposé conjointement deux PAEC pour le bassin versant de la Vie et du Jaunay, y compris le territoire du Marais du Jaunay.

L'animation Natura 2000 a consisté en la participation à la mise en place et au suivi technique des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur le territoire du Marais du Jaunay et du Gué-Gorand.

Une prestation de service a également été nécessaire avec la Chambre d'agriculture Pays de la Loire pour la co-animation des MAEC, pour un montant de 7 410 € TTC.

Le compte rendu technique et financier du 01/01/2023 au 31/12/2023, disponible en annexe 1 du présent rapport, détail les différents éléments relatifs au MAEC.

## 2.1 Action 2.1 : Diagnostics de territoire / Elaboration du PAEC

Dans le cadre du suivi du PAEC 2023 et de la préparation du PAEC 2024, l'animateur Natura 2000 a participé à la préparation et à l'animation du groupe de travail technique ainsi que des réunions du Comité de pilotage MAEC.

Il a également contribué à la rédaction de la notice de territoire 2023 et du PAEC 2024.

L'animateur Natura 2000 a participé à 2 CRAEC.

## 2.2 Action 2.2 : Animation collective

Une réunion d'information sur la campagne 2023, spécifiquement pour le secteur marais, s'est tenue le 15 mars 2023 à l'Aiguillon sur Vie.

## 2.3 Action 2.3 : Animation individuelle/Diagnostics d'exploitation

Suite à la réunion d'information, 10 rendez-vous individuel ont été organisés pour réaliser les diagnostics et plans de gestion.

Pour les 2 exploitations ayant décidé de s'engager dans une mesure espèce, des plans de gestion spécifique ont également été élaborés.

*Tableau 2 : Mise en œuvre de la contractualisation (volet agricole) - Registre des heures effectuées par les agents.*

			Durée en jours
<b>Diagnostic des territoires / élaboration et suivi du PAEC</b>			<b>5.25</b>
<b>Dorian LOYER</b>	20/02/2023	Groupe de travail technique PAEC	0.5
	11/04/2023	Notice PAEC	0.5
	12/04/2023	Notice de territoire et plan de gestion MAEC	0.5
	24/01/2023	Participation en visio CRAEC du 24/01/2023	0.5
	09/03/2023	Participation en visio CRAEC du 09/03/2023	0.5
<b>Ludovic PRIOU</b>	12/10/2023	Groupe de travail technique MAEC Biodiversité	0.5
	13/10/2023	Webinaire de présentation de l'AAP PAEC 2024	0.25
	16/10/2023	Préparation de la réunion du Comité de Pilotage MAEC	0.5
	24/10/2023	Comité de Pilotage MAEC	0.5
	15/11/2023	Préparation et dépôt de l'AAP PAEC 2024	0.5
	08/12/2023	Participation et présentation du PAEC 2024 au Comité Syndical pour délibération	0.5
<b>Animation collective</b>			<b>0.5</b>
<b>Dorian LOYER</b>	15/03/2023	Réunion d'information MAEC auprès des agriculteurs	0.5
<b>Animation individuelle/Diagnostics d'exploitation</b>			<b>2</b>
<b>Dorian LOYER</b>	18/04/2023	Réunion individuelle MAEC	1.75
	10/07/2023	Inventaire et plan de gestion spécifique	0.25
<b>Total général</b>			<b>7.75</b>

### 3. Action 3 : Mise en œuvre des actions non contractuelles du DOCOB

L'animateur Natura 2000 a participé à la préparation administrative et technique de la campagne de lutte contre les plantes invasives 2023.

Des formations ont également été organisées auprès de saisonniers et d'un stagiaire sur les espèces envahissantes et les habitats d'intérêt communautaire concernés.

*Tableau 3 : Mise en œuvre des actions non contractuelles du DOCOB - Registre des heures effectuées par les agents.*

			Durée en jours
<b>Mise en œuvre des actions non contractuelles du DOCOB</b>			
Pierre TRAVERT	25/05/2023	Préparation administrative pour la campagne de lutte contre les plantes invasives 2023	0.5
	30/05/2023	Formation terrain pour la campagne de lutte contre les plantes invasives 2023 (stagiaire)	0.25
	29/06/2023	Préparation administrative pour la campagne de lutte contre les plantes invasives 2023	0.25
	04/07/2023	Formation terrain pour la campagne de lutte contre les plantes invasives 2023 (Saisonniers)	0.5
	11/07/2023	Formation terrain pour la campagne de lutte contre les plantes invasives 2023 (Chantier de réinsertion)	0.5
	10/08/2023	Formation terrain et administrative pour la campagne de lutte contre les plantes invasives 2023 (stagiaire)	0.25
<b>Total général</b>			<b>2.25</b>

### 4. Action 5 : Amélioration des connaissances et suivi scientifique

Un état des lieux des plantes aquatiques exotiques envahissantes et un suivi des actions réalisées sont effectués chaque année sur les marais du Jaunay et du Gué-Gorand.

*Tableau 4 : Amélioration des connaissances et suivi scientifique - Registre des heures effectuées par les agents.*

			Durée en jours
<b>Amélioration des connaissances et suivi scientifique</b>			
Pierre TRAVERT	04/01/2023	Préparation du bilan du suivi Natura 2000 - Année 2022	0.25
	05/01/2023	Préparation du bilan du suivi Natura 2000 - Année 2022	0.25
	09/01/2023	Préparation du bilan du suivi Natura 2000 - Année 2022 et du Groupe Départemental Plantes envahissantes	0.25
	24/01/2023	Préparation du bilan du suivi Natura 2000 - Année 2022	0.25
	09/06/2023	Suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (état des lieux)	1

			Durée en jours
<b>Amélioration des connaissances et suivi scientifique</b>			
<b>11/07/2023</b>	Suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (état des lieux)		1
<b>25/07/2023</b>	Suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (état des lieux sur rivière)		1
<b>08/08/2023</b>	Suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (état des lieux)		1
<b>09/08/2023</b>	Suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (état des lieux sur rivière)		1
<b>05/09/2023</b>	Suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (état des lieux sur rivière)		1
<b>06/09/2023</b>	Suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (état des lieux sur rivière)		1
<b>15/09/2023</b>	Suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (état des lieux sur rivière)		0.25
<b>29/09/2023</b>	Suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (état des lieux)		0.5
<b>07/11/2023</b>	Préparation du bilan du suivi Natura 2000 - Année 2023		1
<b>08/11/2023</b>	Préparation du bilan du suivi Natura 2000 - Année 2023 (SIG)		0.5
<b>09/11/2023</b>	Préparation du bilan du suivi Natura 2000 - Année 2023 (SIG)		0.5
<b>14/11/2023</b>	Préparation du bilan du suivi Natura 2000 - Année 2023		1
<b>15/11/2023</b>	Préparation du bilan du suivi Natura 2000 - Année 2023 (SIG)		1
<b>Total général</b>			<b>12.75</b>

Les cartographies en annexes 2 et 3 présentent les résultats de ces suivis.

## 5. Autres actions

### 5.1 Action 6 : Communication, sensibilisation et information

Une intervention a eu lieu lors du bilan annuel sur les espèces envahissantes afin de rappeler les enjeux liés au site Natura 2000 aux acteurs du territoire.

### 5.2 Action 10 : Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilan annuel

L'animateur Natura 2000 a rempli un registre des heures, mis en place conformément à la convention de prestation de services signée entre le Syndicat Mixte et la communauté d'agglomération.

Du temps a été consacré à la rédaction des bilans et des réunions de travail ont été organisées afin de discuter de l'organisation de l'animation sur le site Natura 2000.

*Tableau 5 : Autres actions - Registre des heures effectuées par les agents*

			Durée en jours
<b>Communication, sensibilisation et information</b>			<b>0.5</b>
Pierre TRAVERT	21/11/2023	Préparation et présentation du bilan sur les plantes envahissantes pour l'assemblée des piégeurs volontaires	0.5
<b>Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilan annuel</b>			<b>1</b>
Dorian LOYER	14/09/2023	Préparation Bilan Natura 2000 - Année 2023	0.5
Ludovic PRIOU	09/11/2023	Point convention animation Natura 2000 avec la Région et le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération	0.25
	14/12/2023	Point animation Natura 2000 avec le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération	0.25
<b>Total général</b>			<b>1.5</b>

## 6. Conclusion

L'animation de la partie "marais" du site Natura 2000 a nécessité 24,5 jours de travail, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, répartis comme suit :

	Durée en jours
Mise en œuvre de la contractualisation (volet non agricole)	0.25
Mise en œuvre de la contractualisation (volet agricole)	7.75
Mise en œuvre des actions non contractuelles du DOCOB	2.25
Amélioration des connaissances et suivi scientifique	12.75
Communication, sensibilisation et information	0.5
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilan annuel	1
<b>Total général</b>	<b>24.5</b>

Le présent document permet le versement de l'animation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, soit un montant de 11 760,92 €, dont 7 410,00 € correspondant à une prestation de services de la chambre d'agriculture Pays de la Loire.

## **7. Annexes :**

- 7.1 Annexe 1 : Animation MAEC Marais Vie et Jaunay : Compte rendu technique et financier du 01/01/2023 au 31/12/2023**
- 7.2 Annexe 2 : Cartographie du taux de recouvrement par la Jussie et le Myriophille du Brésil sur le Marais du Jaunay et du Gué-Gorand**
- 7.3 Annexe 3 : Cartographie de la présence de l'Egeria densa sur le Marais du Jaunay et du Gué-Gorand**